

territoire

Loches Développement Durable

La lettre sur le tri sélectif et le recyclage - n° 11 - décembre 2013



Edito



Après une procédure d'appel d'offre européen menée conjointement avec la Communauté de Communes de Montrésor, notre Communauté Loches Développement vient d'attribuer à l'entreprise COVED les marchés de collecte, de tri et de traitement de nos déchets ménagers pour la période 2014-2019. Les coûts, et donc la fiscalité, restent maîtrisés malgré les dépenses nouvelles qu'il nous faut assumer (hausse de la TVA, de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, des carburants).

Plus que jamais, notre souci reste de vous offrir un niveau de service optimal au meilleur rapport qualité-prix. Votre participation pour y parvenir est essentielle : réduire toujours plus la production de déchets et en améliorer le tri. Loches Développement finalise actuellement son plan d'action 2014-2016 «Jetons moins, jetons mieux».

En matière de réduction des déchets, la pratique du compostage individuel est justement de nature à faire baisser significativement le poids de nos poubelles. A la clé : un bénéfice environnemental réel et un moindre cout, donc une fiscalité contenue. Nous vous en livrons ici toutes les clés.

Le service Déchets de Loches Développement se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos questions (02 47 91 19 20, dechets.menagers@lochesdeveloppement.com).

Bien à vous,

Loïc BABARY
Vice Président de la CCLD en charge du Service Déchets ménagers

CHANGEMENT DES JOURS DE COLLECTE EN 2014 !

Suite au renouvellement des contrats de collecte et traitement des déchets ménagers pour la période 2014-2019, des modifications ont été apportées afin d'optimiser le service sur les 20 communes du territoire Loches Développement.

Ainsi, à partir du 6 janvier 2014, les jours de collecte des ordures ménagères (bacs à couvercle marron) et du tri sélectif (bacs à couvercle jaune) seront modifiés dans les communes suivantes :

- Loches : la collecte passe du lundi au mardi, celle du vendredi est supprimée
- Perrusson : la collecte passe du lundi au mercredi
- Cormery et Dolus : la collecte passe du mardi au jeudi
- Saint Senoch, Verneuil et Bridoré : la collecte passe du jeudi au mercredi

Les jours de collecte des autres communes (Azay, Beaulieu, Chambourg, Chanceaux, Chédigny, Ferrière, Reignac, Saint Bauld, Saint Hippolyte, Saint Jean Saint Germain, Saint Quentin, Sennevières et Tauxigny) resteront inchangés, sauf exceptions.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter votre mairie ou la Communauté de Communes Loches Développement.



Réduire sa poubelle en produisant son compost !

Un habitant produit en moyenne 230 kg d'ordures ménagères par an, soit aujourd'hui, pour le territoire de Loches Développement environ 5 200 tonnes, enfouies à Chanceaux. Environ 30% de ces déchets sont des matières biodégradables qui pourraient être valorisées en pratiquant notamment le compostage.

Qu'est-ce que le compostage ?

C'est la décomposition des matières organiques par les bactéries. A l'issue de ce processus, on obtient le compost qui est un excellent engrais naturel.

L'intérêt est donc double car il permet de réduire sa poubelle et d'obtenir un engrais efficace gratuitement.

Que peut-on composter ?

Les déchets de cuisine : Fruits et légumes abîmés, épluchures de fruits et légumes, restes de repas, thé, café...

Les déchets de jardin : Tontes de gazon ou d'herbes, déchets du potager, taille de haies, feuilles mortes, fleurs et plantes fanées.

Comment réussir son compost ?

Il est important de mélanger les déchets de jardin et les déchets de cuisine afin que l'ensemble soit homogène. De plus, pour favoriser la décomposition des déchets, il est indispensable d'aérer son compost afin de fournir de l'oxygène, en le remuant une fois par mois.

Le compost est utilisable au bout de quelques mois (9 à 12 mois).

Prix des composteurs (à commander auprès de votre Mairie ou de Loches Développement)

- composteur de 320 litres, pour un jardin de moins de 500 m², **18 €**

- composteur de 620 litres, jardin jusqu'à 800 m², **23 €**

- composteur de 800 litres, jardin de plus de 800 m², **34 €**

Nouveau : Les composteurs en bois !

- composteur de 300 litres, pour un jardin de moins de 500 m², **29 €**

- composteur de 600 litres, jardin jusqu'à 800 m², **34 €**



30%

C'est la part des déchets biodégradables présents dans votre poubelle et qui peuvent être compostés

Le lombricompostage

C'est une technique de compostage avec des lombrics, ils digèrent les déchets de cuisine sans odeur et en occupant un minimum de place. Idéal pour ceux qui sont en appartement ou qui ont un petit jardin !

Il fonctionne toute l'année et produit des petites quantités de compost ainsi qu'un engrais naturel liquide.

Attention : Il n'aime pas les températures excessives, disposer le bien à l'abri, ou à l'intérieur (garage, cuisine...)

Question/réponse

A quel moment peut-on utiliser le compost dans le jardin ?

De préférence en automne ou au printemps, à condition qu'il soit très bien décomposé (au bout de 9 à 12 mois). Vous pouvez le disposer entre les plantes ou dans les trous de plantation, mais toujours en surface.

La présence de vers blanc dans mon compost est-elle normale ?

OUI, ce sont généralement des larves de cétoines qui participent entièrement au processus de décomposition des éléments.

Chiffres Clés

De novembre 2012 à fin octobre 2013

(12 mois)

Ordures ménagères collectées :

5 157 tonnes (-0,6%)

Prix d'une tonne enfouie : 83 € (dont TVA et TGAP)

Tri sélectif collecté : 363 tonnes (+4,3%)

Verre : 900 tonnes (+3,2%)

Papier : 474 tonnes (-7,9%)

Fréquentation des deux déchèteries :

39 456 visites sur 12 mois

Prix des composteurs

320 litres, pour un jardin de - de 500 m² : 18 €

620 litres, jardin

jusqu'à 800 m² : 23 €

800 litres, jardin de + de 800 m² : 34 €

Nouveau ! Les composteurs en bois

composteur de

300 litres : 29 €

composteur de

600 litres : 34 €

Prix des bacs

(à commander auprès de votre Mairie ou de

Loches Développement)

Bacs OM et tri :

120 litres : 15 €

180 litres : 20 €

240 litres : 44 €

340 litres : 62 €

Jours fériés

décalage de la collecte d'une journée après

les 25 décembre 2013,

1^{er} janvier, 21 avril, 1^{er} mai,

8 mai et 29 mai 2014.

Un guide de compostage et une poubelle de cuisine vous seront également remis gratuitement.

territoire
Loches Développement



Horaires des déchetteries

Pensez à votre carte d'accès, elle est obligatoire et vous est délivrée sur place gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise du véhicule.

CHANCEAUX-PRÈS-LOCHES

La Baillaudière

Tél. 06 81 93 47 62

lundi au samedi - Horaires d'hiver
8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Fermée le dimanche et les jours fériés.

le mardi matin est réservé aux artisans, entrepreneurs et commerçants, ainsi qu'aux particuliers munis d'un véhicule supérieur à 2 m de hauteur et moins de 3,5t.

TAUXIGNY

Le Bois-Joly - Tél. 02 47 43 18 66
mercredi, vendredi et samedi

8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

Fermée les jours fériés.

Rappel

Horaires d'été du 1^{er} avril au 30 octobre :

8h30 - 12h et 14h - 18h.



Rédaction : Service Déchets de la CCLD - Conception/ Réalisation : agence stela

Crédits photo : @stephan larroque et fotolia - Impression : Rivoton Imprim'vert sur papier recyclé Cyclus

Communauté de Communes Loches Développement

12 avenue de la Liberté - BP 142 - 37601 Loches cedex - Tél. 02 47 91 19 20 - www.lochesdeveloppement.com



ECO
EMBALLAGES